

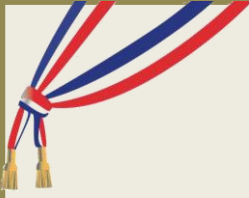


CONDATO



Revue municipale de **CONDAT-SUR-VEZERE**





Le Mot du Maire

Depuis 2015, notre commune s'est engagée dans le développement durable à travers l'élaboration d'un agenda 21 grâce à la mobilisation d'un comité de pilotage constitué de bénévoles très actifs. Rappelons-le, un agenda 21 est un plan d'actions qui définit les secteurs dans lesquels le développement durable doit s'appliquer pour la gestion des collectivités territoriales.

Concernant notre commune, les fiches-actions recouvrent des domaines aussi variés que la gestion des forêts, la santé, le logement, la pollution, la gestion des ressources en eau et de l'assainissement, l'agriculture, la gestion des déchets, l'action sociale, l'éducation, etc... Cet engagement sera mis à l'honneur lors du Congrès National de l'association « [notre village](#) » qui a choisi notre commune pour observer la mise en œuvre de ces actions.

Concrètement nous avons mené à ce jour, des opérations visant à renforcer l'attractivité de la commune en favorisant l'embellissement du bourg, l'ouverture des berges de la Vézère, l'installation d'un local professionnel, la création de jardins pédagogiques et d'un poulailler aux écoles. Nous avons également mis en place des mesures d'économies énergétiques, de nouvelles pratiques d'entretien des espaces verts qui a permis de valider la charte Zéro phyto du Département, etc...

Ces actions ont été initiées dès le début de ce mandat et de nouvelles sont en cours de préparation qui permettront de valider la deuxième étape de l'agenda 21, telles que :

- la création d'un lotissement à usage d'habitation en cours de commercialisation, à 10€ le m²,
- un plan habitat concernant le bourg et son habitat ancien,
- le recensement (création d'une plate-forme) de producteurs locaux pour l'approvisionnement par des circuits courts de la cantine de l'école en produits de qualité.

L'engagement de la collectivité a été renforcé par l'énergie du bénévolat pour entretenir l'espace public en visant à mettre en valeur les vestiges historiques du bourg de Condat. De nouvelles rencontres de travail participatif seront programmées. N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Concernant l'urbanisme, l'élaboration du PLU de notre commune sera désormais achevé par la communauté de communes qui s'est vu attribuer cette compétence suite à l'application de la loi NOTRe.

Le local professionnel qui sera réceptionné courant juillet accueillera dès le 1^{er} septembre des infirmières. Deux autres activités paramédicales viendront très prochainement compléter l'offre de services de proximité à la population.

Enfin, nous avons la chance à Condat sur Vézère de posséder un tissu associatif riche et diversifié qui apporte un dynamisme sur le plan social. Je tiens à remercier chaleureusement toutes ces personnes qui agissent pour l'intérêt collectif et pour le développement de notre commune.

Je vous souhaite de passer un agréable été et vous invite à participer aux différentes activités proposées sur notre commune.

Convention de partenariat SDE24 –

Lutte contre la précarité énergétique

La Communauté de Communes et le Syndicat Départemental d'Énergies de la Dordogne ont décidé de mener une campagne de lutte contre la précarité énergétique. Partant du constat que parmi les consommateurs d'électricité et de gaz, seuls 50% des ayants droit bénéficient d'un tarif social, il a semblé opportun et essentiel de procéder à une sensibilisation.

C'est dans ce cadre qu'une convention de partenariat a été signée. Celle-ci est destinée à mettre en place une large diffusion des critères d'attribution des tarifs sociaux mais aussi, et surtout, d'informer les ayants droits.

Pour de plus amples informations, des plaquettes sont disponibles en mairie. Elles vous orienteront, éventuellement, dans vos choix vers les dispositifs auxquels vous pourriez prétendre.



<http://www.condat-sur-vezere.fr/precarite-energetique-sde-24>

Bornes de recharge véhicules électriques

Le SDE 24 organise et finance, avec la participation de l'Ademe, le déploiement de 142 bornes de recharge accélérée et 6 bornes de recharge rapide sur tout le département de la Dordogne.

Bientôt, une borne sera installée sur votre commune.



<http://www.condat-sur-vezere.fr/borne-de-recharge-pour-vehicules-electriques>





ARTICLE 1

ENJEUX

La présente charte, à laquelle toutes les communes et les EPCI du Département de la Dordogne peuvent adhérer, a pour objectifs de réduire l'usage des pesticides de façon à :

- Protéger la santé humaine et l'environnement, notamment les milieux aquatiques.
- Etre exemplaire et contribuer ainsi à inciter les autres utilisateurs et les citoyens.
- Stopper les nuisances et les coûts induits par l'usage des pesticides en optimisant et rationalisant les moyens existants.

ARTICLE 3

ENGAGEMENT DES PARTENAIRES TECHNIQUES

(Conseil départemental, CNFPT, Agence de l'eau Adour Garonne)

- Former les agents (CD24, CNFPT).
- Soutenir techniquement les communes et les EPCI pour la réalisation d'un programme d'amélioration de la gestion des espaces publics.
- Mettre à disposition des communes des outils de communication (expositions, brochures, stand itinérant, panneau d'information, site internet...).
- Aides financières de l'Agence de l'eau Adour Garonne.

Germinal PEIRO
Député de la Dordogne
Président du Conseil départemental

Mr ou Mme le Maire

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA DORDOGNE - DRPP
POLE PAYSAGE ET ESPACES VERTS
2, Rue Paul Louis Courier - CS11200
24019 PERIGUEUX CEDEX
Tél. : 05 53 06 82 70
cd24.charteOherbicide@dordogne.fr

AGENDA 21
DORDOGNE

100ans



Dimanche 14 mai 2017, Stéphane ROUDIER, Maire de Condat-sur-Vézère, accompagné de Jean DEMAISON, ancien maire et de plusieurs membres du conseil municipal, ont eu le plaisir de célébrer les 100 ans d'Odette CHEVALIER.

Les quatre générations réunies autour d'elle ont été heureuses de partager son esprit toujours vif et son enthousiasme toujours aussi percutant.

Odette CHEVALIER devient la cinquième centenaire de notre commune. Nous lui souhaitons encore de belles années entourée de sa grande famille.



Animal de compagnie

Et pourquoi pas une poule ?

De plus en plus prisée, la poule est la nouvelle coqueluche des Français.

Prise de conscience écologique, crise économique ou simple besoin d'un retour aux sources, beaucoup d'urbains se sont lancés dans l'aventure de l'élevage de loisir. Chaque année, plus de 30 000 poules et poussins sont vendus pour l'élevage domestique.

Et on saisit pourquoi : avoir deux poules permettrait de produire 500 œufs, soit une économie de 150 € par an. De quoi faire sourire son porte-monnaie. A condition, bien sûr, que ces poulettes aient un coin réservé pour picorer en paix.

Les avantages à élever ces petites bêtes ne s'arrêtent pas là. Elles permettent d'éliminer près de 150 kg de déchets de table par an. Donnez-leur des morceaux de pain, des épluchures et autres restes de viande et vous ferez une économie d'incinération des déchets d'environ 15 € par an.

Mieux encore, leurs fientes font un excellent engrais, 100 % bio et 100 % gratuit.

Elever des poules, c'est vraiment cool.



BRÛLAGE des déchets verts



RAPPEL : L'INCINÉRATION DES VÉGÉTAUX EST INTERDITE.

Vous devez déposer vos déchets verts en déchèterie

Suite à l'abrogation de l'arrêté n°1041 d'avril 1998 concernant le brûlage de végétaux issus de déchets de jardins, enregistrée le 17 juillet 2014, c'est la circulaire ministérielle en vigueur qui s'applique.

Elle stipule que les déchets verts des particuliers sont considérés comme des déchets ménagers et donc bénéficient du traitement par les collectivités territoriales.

Ainsi, **tous les déchets verts doivent être déposés en déchèterie**

En savoir plus...



<http://www.condat-sur-vezere.fr/brulage-des-dechets-verts>

ENTRETIEN DES HAIES

AVIS AUX PROPRIETAIRES

Obligation de taille et d'égale des plantations en limite de la voie publique.

Depuis quelques années, nous constatons sur l'ensemble de la commune que les haies, arbres, arbustes et lierres divers sont laissés sans entretien.

Cette végétation qui empiètent sur la voie publique, engendre une gêne à la circulation et présente des risques de sécurité.

Les propriétaires sont donc invités à procéder ou faire procéder à ces travaux d'égale et de taille dans les meilleurs délais.

Dès le 1^{er} Octobre 2017, la commune fera exécuter d'office les travaux par une entreprise habilitée, aux frais exclusifs des propriétaires qui n'auront pas satisfait à cette obligation d'entretien.

Comptant sur votre compréhension.

Lutte contre l'Ambroisie à feuilles d'armoise en Nouvelle Aquitaine

L'Ambroisie à feuilles d'armoise est une plante exotique envahissante originaire d'Amérique du Nord introduite en France en 1863 suite à un mélange accidentel avec des graines de trèfles. Elle est présente dans tous les départements de la Nouvelle Aquitaine en particulier en Deux Sèvres, en Charente, en Dordogne et en Lot-et-Garonne avec un front de colonisation partant du Nord vers le Sud.

Comment la reconnaître ?

Cette herbacée présente un port buissonnant, dressé, pouvant atteindre 2 m de haut. Les feuilles (a) sont profondément découpées, vertes de chaque côté. Elles sont insérées par deux au même niveau et en face à face à la base de la tige. En remontant le long de la tige, elles s'insèrent à des niveaux différents. La tige (b) est velue, striée, verte à rougeâtre à partir de juillet et ramifiée. Les fleurs mâles (c) jaunes/vertes, sont disposées en grappe à l'extrémité de la tige, au-dessus des fleurs femelles plus discrètes. La germination intervient à partir d'avril. Elle est observable sous la forme de plantule (d) composée de deux feuilles embryonnaires appelées les « cotylédons », vertes en forme de cuillère, presque rondes et de deux vraies feuilles typiques découpées en 3 à 6 divisions : les folioles.



Sources images : (a), (c), (d) www.ambrosie.info.fr; (b) CBNSA

Pourquoi lutter contre cette espèce ?

• Impact sanitaire

Le pollen de l'Ambroisie est très allergisant, 5 grains de pollen par mètre cube d'air suffisent pour entraîner une réaction allergique chez des personnes sensibilisées. Ces pollens sont produits de la mi-août jusqu'à fin octobre avec un pic en septembre. Une exposition répétée provoque l'apparition des symptômes : rhinite, conjonctivite, trachéite, urticaire, eczéma et dans 50% des cas, apparition ou aggravation de l'asthme.

• Impact économique

Les coûts de santé imputables à l'allergie aux pollens d'ambrosie représentent des sommes importantes. De plus, l'Ambroisie est une adventice, qui de par son cycle de vie, concurrence les cultures de printemps. La culture du tournesol, de la même famille botanique, est la plus touchée. Il en résulte une diminution des rendements et de la qualité des cultures ainsi qu'une contamination des lots de semences.

• Impact environnemental

L'Ambroisie est une espèce pionnière, résistante à la sécheresse, qui se développe sur les surfaces mises à nu, perturbées (le plus souvent par les activités humaines), peu importe la nature du sol. Elle prolifère grâce aux milliers de graines qu'elle produit. Celles-ci peuvent se conserver 10 à 40 ans dans le sol. Peu compétitive, l'Ambroisie va surtout empêcher le développement de végétaux ayant un cycle biologique synchrone avec le sien comme certaines espèces cultivées. Elle se trouve dans ou à proximité des cultures, des friches, des chantiers, en bord des chemins, des axes routiers et ferroviaires et plus rarement sur les berges des cours d'eau.

Comment agir ?

Les actions de gestion de l'Ambroisie à mettre en place dépendent de la période d'intervention, du type de milieu, de la superficie de la zone envahie, des contraintes financières, réglementaires, humaines et matérielles.

• Les actions préventives

- Couvrir les sols nus ou perturbés par un couvert végétal, du paillis, des aménagements paysagers, un géotextile....
- Eviter d'importer et d'exporter de la terre provenant de sites contaminés.
- Utiliser des graines pour les oiseaux, pour les jachères fleuries ou pour les cultures seulement si leur origine est tracée.
- Tenir compte du cycle de l'Ambroisie dans le calendrier des travaux publics, de construction de bâtiments, agricoles, forestiers, etc., afin d'éviter les sols nus ou non couverts au printemps.

• Les actions curatives

- L'arrachage manuel de la plante entière, racines comprises, est préconisé pour de petites surfaces infestées avant la floraison (soit avant mi-juillet). L'arrachage manuel après floraison est déconseillé à cause des risques d'allergie. De plus, l'apparition du pollen rend plus compliqué l'arrachage puisqu'il impose le port d'un masque en plus des gants. Cette méthode reste la plus efficace.
- La fauche ou la tonte sont des techniques rapides, intéressantes pour de grandes surfaces ou pour des linéaires. Si la population d'Ambroisie est majoritaire, une coupe à 2 à 5 cm sera réalisée. Dans le cas contraire, une coupe à 10 cm favorisera la concurrence des autres espèces présentes. Une première coupe est recommandée a minima avant la floraison des fleurs mâles et les émissions de pollen soit avant la mi-août. Si nécessaire, effectuer une seconde coupe au plus tard la première semaine de septembre avant la grenaison.
- L'utilisation de désherbants chimiques est à éviter. Ils détruisent le couvert végétal favorisant ainsi la croissance de l'Ambroisie. Ils sont une source de pollution et peuvent avoir un impact sur la santé. La répétition des traitements peut entraîner des résistances de l'Ambroisie aux herbicides les rendant inefficaces. Elle va s'adapter en modifiant son patrimoine génétique pour pouvoir les tolérer.

• Les précautions générales

- Les personnes dont l'allergie à l'Ambroisie est avérée ne doivent pas participer aux actions de gestion.
- Protégez-vous en portant au minimum des gants lors de l'arrachage.
- Nettoyer les vêtements, les chaussures, le matériel et les engins utilisés à la fin de chaque opération de gestion.
- Jusqu'à mi-juillet, les déchets d'arrachage peuvent être compostés en l'absence de pollens et de semences (<http://www.ambroisie.info/pages/detruire.htm>). Un apport en déchetterie ou le dépôt sur place sont également envisageables. L'incinération n'est autorisée que dans les départements ayant un arrêté préfectoral relatif à la lutte contre l'Ambroisie. A ce jour, l'ancienne Aquitaine n'est pas concernée par un arrêté préfectoral.
- Au-delà de la mi-août, les interventions sont déconseillées car elles favoriseraient la dispersion du pollen et des graines.

Pour plus de renseignements ou pour faire un signalement :

Gaëlle GUYOT- FREDON Aquitaine
 62 Rue Victor Hugo - 33140 Villenave d'Ornon
 Mob: 07-81-61-79-99 | Tel: 09-67-01-58-68
 Email : zna@fredon-aquitaine.org





ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Stop aux lingettes, tampons,... dans les toilettes !

Les lingettes, tampons, serviettes hygiéniques, couches culottes.... usagés vont à la poubelle !

Jetées dans les WC, les lingettes, comme de nombreux autres déchets causent de graves dysfonctionnements dans le réseau d'assainissement : canalisations bouchées, pompes de relèvement des eaux usées abîmées, perturbations du bon fonctionnement des stations d'épuration...

A cause de ces lingettes, que l'on croit biodégradables, c'est non seulement le branchement propre à chaque usager qui est menacé, mais également tout le système d'assainissement collectif. Le fait que les paquets de certaines marques de lingettes indiquent les mentions « biodégradables » ou « peuvent être jetées à l'égout » n'empêche pas les dégâts causés par leur présence dans les égouts. Elles endommagent les installations et finissent par mettre les pompes hors d'usage. Les eaux usées ne sont plus relevées et ne peuvent plus s'écouler dans les collecteurs. Le réseau d'assainissement est mis en charge : les eaux usées remplissent les stations de relèvement et les canalisations. Elles remontent alors dans les maisons par les toilettes ou elles s'écoulent par le trop plein dans le milieu naturel, polluant ainsi ruisseaux, rivières et nappes phréatiques... Les réparations et la remise en état des installations et des réseaux engendrent bien évidemment un coût qui finit par se répercuter sur la facture de l'usager...

Il en est de même pour les produits chimiques ou toxiques (vernis, peintures, solvants, diluants acides de batterie, produits de jardinage, de bricolage, de médicaments) qui peuvent détériorer les canalisations ou intoxiquer les agents du service d'assainissement.

Egalement, **les huiles et matières grasses** (huile de friture, de vidange), bouchent les conduites et génèrent de mauvaises odeurs. De même les objets solides, tels que mégots, couches culottes, serviettes hygiéniques et autres protections féminines, litières pour chat, lingettes de nettoyage... gênent l'écoulement des eaux usées, colmatent les collecteurs, bouchent et abîment les pompes de relèvement...

Autant de gestes irrespectueux de l'environnement qui constituent pourtant une infraction au regard de la loi. Il est rappelé que le règlement d'assainissement interdit tout rejet de corps solides dans les réseaux d'eaux usées.

Il est donc demandé à chacun de jeter uniquement dans les toilettes le papier toilette homologué et ainsi respecter le règlement en faisant preuve de civisme non seulement pour la protection de notre environnement mais aussi pour le bon fonctionnement de nos équipements techniques et du personnel en charge des stations et du réseau d'assainissement collectif.

Ensemble, contribuons aux bons fonctionnements de nos services.



Déclaration d'intention de mener une campagne de sensibilisation et de recherche de soutiens réguliers auprès du grand public en porte-à-porte pour le compte de la Croix-Rouge française

Depuis toujours, la Croix-Rouge française s'engage sur tous les fronts de la détresse.

Auxiliaire des pouvoirs publics, elle a pour objectif de venir en aide à toutes les personnes en difficulté. En tant qu'association de proximité, la Croix-Rouge française est implantée localement sur l'ensemble du territoire pour répondre efficacement aux besoins. Ainsi, ce sont plus de 58 000 bénévoles qui s'investissent jour après jour au plus proche de la population française.

Pour pouvoir continuer à agir, la Croix-Rouge française a besoin de faire connaître auprès du grand public ses missions, ses besoins et les défis qui restent à relever.

C'est pour cette raison que nous déclarons, en vertu de la loi du 7 août 1991 (art. 3 alinéa 1), notre intention d'entreprendre une campagne de sensibilisation auprès du grand public à Condat-sur-Vézère **du 24 juillet 2017 au 19 août 2017**, à raison de 3 jours maximum sur cette période.

Une équipe ira à la rencontre des personnes à leur domicile, au nom de la Croix-Rouge française. Elle sera clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association.

Elle interviendra selon les horaires prévus à cet effet : entre 10h00 et 20h00 du lundi au vendredi et de 10h00 à 18h00 le samedi.

Ces campagnes visent à sensibiliser les individus sur les missions d'intérêt général de la Croix-Rouge française. Elles ont également pour objectif de trouver de nouveaux soutiens réguliers, mais ne feront pas l'objet d'une quête en espèces ou en chèques, et aucun tract ne sera distribué sur la voie publique.

Nouveau à Condat

Bar Lou Païs

Depuis le 5 avril, nous avons de nouveaux propriétaires au bar à Condat.

Ce sont Sylvie et Paul Rivalan, originaires de Bretagne, qui ont été attirés par notre région.

Auparavant salariées à Sanguinet dans les Landes, ils ont décidé tous deux de quitter le plat pays pour venir s'installer à Condat Sur Vézère. Entre rivière et coteaux, sur l'axe de la RD 62, le bar Lou Païs a attiré leur attention.

Après avoir recherché sur Internet un commerce en gérance et suite à leur visite dans notre région, ils n'ont pas hésité à commencer une nouvelle vie ici.

Vous trouverez, au rayon épicerie, des produits locaux issus d'agriculteurs régionaux, comme des fraises, des asperges, et ce suivant les saisons... leur souhait étant de travailler en circuit court afin de privilégier les productions locales.

Les horaires d'ouverture et de fermeture offrent une grande disponibilité de leur part.

Nous leur souhaitons la Bienvenue. « Benvenguda »



CABINET D'INFIRMIERES

A compter du 1^{er} Septembre 2017, le cabinet d'infirmières sera transféré dans le nouveau local communal sis 3, Avenue de Coly.

Carole CABACOS-GIRODOLLE
Aldja PINET-BOUZIDI
Daria MUHAMA
Michèle ZAMMIT
☎ Cabinet : 05.53.50.38.24
Portable : 07.85.22.50.66





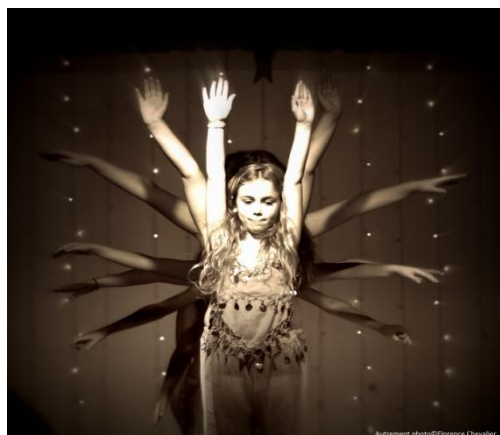
La saison s'est clôturée par le spectacle qui a réuni sur scène les 7 groupes de danse et la danse africaine.

Les jeunes filles de 5 à 55 ans ont diverti une salle comble ce 20 Mai dernier : bel engouement qui promet une saison 2017-2018 très riche puisque nous allons passer à 11 groupes.

Merci à tous les jeunes adultes qui donnent de leur temps pour encadrer les plus jeunes et pour préparer la déco de la salle.

Merci aussi à ceux qui spontanément ont proposé leur aide pour nous soutenir lors de cette soirée.

Rendez-vous en Septembre pour redémarrer une nouvelle saison sur le thème Latino.





Bilan de la saison 2016 /2017

Nous qualifierons cette saison de moyenne. En effet, nous ne sommes pas parvenus à réaliser le plan de chasse aux grands cervidés. Manquent au tableau un cerf et un jeune.

23 chevreuils sur 24 accordés.

13 sangliers ont été prélevés ce qui reste dans la moyenne des saisons précédentes.

Concernant le petit gibier très peu de retour sur les prélèvements de faisans (8 lâchers de 30) et perdreaux (2 lâchers de 50).

Bonne saison pour les bécassiers avec de très bons passages d'oiseaux.

Coté festivités :

Comme à l'accoutumée, le repas sangliers à la broche du mois d'Août a réuni plus de 150 convives et celui de la biche au mois de Février a regalé 140 personnes.

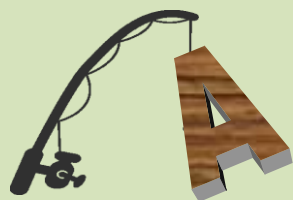
La poule aux gibiers (organisée tardivement suite à des soucis de calendrier) n'a pas été une réussite. Très peu de chasseurs ont participé à celle ci.

La prochaine manifestation :

Dimanche 6 aout 12h30 : Repas Sangliers à la broche au bord du Coly

Le bureau.

Jean-Jacques VERDIER



amicale des pêcheurs

Un début d'année plutôt difficile

Tout d'abord, nous avons constaté une baisse significative des ventes de nos cartes de pêche fédérales, et également une baisse de la participation à notre concours annuel de pêche à la truite: soit 46 pêcheurs cette année, 66 en 2016 et 104 en 2015.

Le projet de réaménagement d'une frayère à brochets à La Machonie est abandonné par le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Vézère en Dordogne pour le motif suivant : Le bras est trop court donc pas assez efficace ! L'amicale doit reprendre le dossier à zéro.

Les actions réalisées

Les 14 janvier, 18 février, 13 mai et 17 juin, les bénévoles ont nettoyé huit postes de pêche sur La Vézère en vue du prochain enduro et ont aménagé un nouveau poste sous le pont de La Valade.

Notre concours aux brochets sur le Coly s'est déroulé le 4 juin, avec la participation de onze pêcheurs. 8 brochets de 28 à 49cm ont été pris et relâchés dans la Vézère. Depuis 15 ans, ce concours est gratuit. Il a permis à 230 pêcheurs d'y participer et d'être récompensés, 51 brochets ont rejoint La Vézère. Cette action a pour but de réguler la population du brochet susceptible de créer un déséquilibre dans Le Coly pour la survie de la truite.

Les activités en cours et à venir

Le 14 Juin les élèves de l'IME de Loubéjac de Sarlat et le 20 Juin les élèves de l'école communale de Condat ont participé à une journée d'initiation à la pêche. ils étaient encadrés par des bénévoles de l'Amicale, des parents, des enseignants, et dirigés par Stéphane Jardrin, éducateur de La Fédération départementale de Pêche de la Dordogne.

Les travaux de la réfection de la fontaine débiteront en juillet, par l'entreprise Frank Valentin.

Remerciements

Mes remerciements vont à Jacques GENESTE pour sa présence à toutes nos activités, malgré son humeur de petit ours par moment. Notre « Balou » est indispensable à l'amicale de pêche de Condat.

Nous souhaitons la bienvenue à Mme et M. RIVALAN, nouveaux propriétaires de l'épicerie, bar, tabac LOU PAIS.

Le président, Eric MANDRAL



OSEZ L'ACTIVITE MARCHE NORDIQUE

Vous n'avez pas encore osé rejoindre notre groupe de marche nordique lors de la saison qui s'achève. Oubliez vos craintes de ne pas être « au niveau » et, à la rentrée, rejoignez notre groupe pour faire une activité physique, à votre mesure, et dans la bonne humeur !

Grâce aux nouveaux moniteurs qui sont venus renforcer l'équipe d'encadrement, nous avons pu organiser, en dehors des vacances scolaires, chaque semaine, deux sorties pour les participants des groupes moyens et confirmés et une sortie pour les débutants.

Ce sont les adhérents qui choisissent le groupe avec lequel ils veulent marcher (débutants, moyens ou confirmés). Ainsi, nous pouvons accueillir tout le monde, quelle que soit sa condition physique. La marche nordique n'est pas un sport de compétition ; il n'y a pas d'épreuve olympique de marche nordique...

C'est une activité de loisir qui a pour objectif de vous apporter plaisir et bien être !

Chacune, chacun peut venir sans « complexe » nous rejoindre. Personne ne juge personne, et la bonne humeur est recommandée ! Il est aussi important de rappeler les énormes bienfaits sur la condition physique des participants... Adieu les médicaments pour les douleurs, adieu les essoufflements dans les escaliers, et aussi parfois, adieu les anxiolytiques !

L'activité n'est pas encore remboursée par la sécurité sociale, mais la cotisation est modeste. Elle était de 37€ cette année.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Pierre RENAUD
☎ : 06.87.32.61.88.



Avec près de 250 adhérents, l'Association Condat Animations propose tout au long de l'année diverses animations :

- Messe de Noël en Occitan,
- Spectacle en partenariat avec Itinérance Culturelle en Terrassonnais,
- Week-end d'auteurs occitans,
- Jumelage d'une classe de Condat avec la calandrette de BERGERAC (école d'immersion en occitan),
- Lecture dans les 2 maisons de retraite de TERRASSON,
- Bibliothèque d'ouvrages occitans, ouverte à tous, chaque vendredi d'atelier.
- Bal trad tous les 3ème vendredis du mois avec scène ouverte aux débutants,
- Atelier de lecture et d'écriture 2 vendredis par mois,
- Chorale animée par un chef de chœur,
- Marche nordique.

Cette année, l'Association a pris en charge l'organisation de la fête médiévale qui se déroulera le 20 Août 2017.

Suite à l'assemblée générale du 29 Juin 2017, de nouveaux membres ont intégré le bureau et vous trouverez la nouvelle composition ci-dessous :

Président : **Eddy NOUAILHANE**

Secrétaire : **Hélène CHALARD**

Trésorière : **Arlette REGNIER**

CLUB ATHLETIQUE DE CONDAT

Pour le CAC, le bilan de ce premier semestre est plutôt positif. Pour le bureau et les nouveaux licenciés c'est une année de transition après l'année de 2016 marquée par la compétition nationale, appréciée par plus de 700 participants venus de toute la France.

Depuis le début de l'année, les membres du club ont porté leurs efforts sur le développement du sport d'orientation dans la commune et ses environs, en intervenant :

A l'école, au niveau des activités périscolaires du vendredi après-midi : les classes de CM ont pu découvrir avec grand intérêt la diversité de l'orientation en stade, parc ou en forêt. Les tout-petits du CE connaîtront à leur tour les joies d'être en plein air. Merci aux encadrants de ces activités : Laure, Stéphanie, Eddy, Pierre, etc....



Tous les mois, par des séances d'initiation et pratique de l'orientation, le petit noyau de fidèles s'est vu renforcé par de nombreux participants jusqu'à dépasser les 50, lors de la séance de Pâques, couronnée de succès et qui a vu la victoire de Théo et Eddy, découvreurs du trésor du jour (un énorme œuf en chocolat : voir photos). La surprise ne résidait pas uniquement dans la quête du trésor mais aussi dans les œufs qui, disséminés partout au pied des balises, ont fait le régal de petits et grands.

Par la révision et mise à jour de la carte « Condat » avant l'implantation du parcours permanent d'orientation (PPO) cet été, pour être opérationnel à la rentrée en septembre.

Par l'élaboration d'une nouvelle carte à l'est de Condat sur la commune de Coly, qui servira au projet d'une compétition régionale en 2018.



Nos nouveaux licenciés : Stéphane, Laure, Raphaël et Côme ont obtenu des résultats plus qu'honorables à la dernière compétition régionale qui s'est déroulée aux Eyzies de Tayac sur des terrains difficiles. Cette approche leur a permis de mettre à profit leurs acquis techniques et d'estimer leur marge de progression 😊 ...



Pour le semestre à venir, les séances mensuelles se dérouleront de la même façon que les précédentes avec un élément nouveau : une attribution de points se fera à chaque participation sur un challenge « communal » qui débouchera sur une remise de récompenses en fin d'année.

Cette formule servira de base au projet pour 2018 de mettre en place éventuellement un « Challenge du Périgord noir » ouvert à tous : licenciés du club ou d'autres clubs voisins, non licenciés (individuels, groupes, familles.....).



Toutes les informations seront mises en ligne sur notre site : www.cac2408.fr.

Sportivement,
Le Bureau du CAC



Fête médiévale à Condat-sur-Vézère



Annoncée dans notre précédent Condato, la fête médiévale ouvrira ses festivités le Dimanche 20 Août. Cette manifestation rassemble depuis le mois de novembre plus de 40 bénévoles qui s'attellent à une grande diversité de tâches.

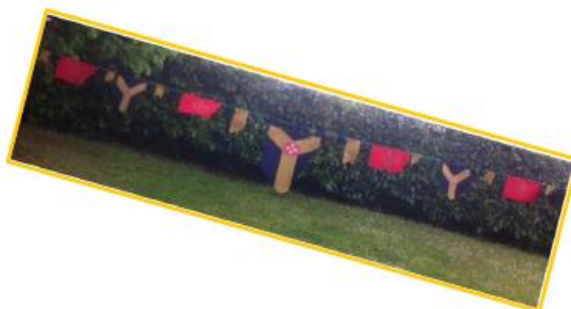
Ainsi une équipe technique se réunit hebdomadairement et a déjà réalisé de nombreuses constructions avec essentiellement des matériaux de récupération. Vous pourrez par exemple vous aguerrir à l'utilisation de la bricole Condatoise ou tester les vasipolettes, vous prendre pour un chevalier et vous entraîner à la quintaine et bien d'autres jeux de foire d'antan seront proposées aux petits comme aux grands.



Une équipe de vaillantes couturières a déjà réalisé une trentaine de costumes pour vêtir les bénévoles aux habits de cette époque.



Une équipe décoration se réunit mensuellement pour concevoir un ciel de fleurs au dessus de la place de l'église. Des blasons aux effigies de Condat, agrémentés de croix occitanes orneront la descente de la rue des barris pour guider les visiteurs jusqu'à l'entrée de la manifestation.



L'équipe restauration a déjà imaginé le menu du banquet médiéval qui aura lieu en soirée.

Les animations programmées seront nombreuses : 3 spectacles de rapaces au cours de la journée et explications sur leur nourrissage, des initiations à l'escrime pour les enfants, des démonstrations d'artisanats de cette époque (poterie, forge, dentellerie, herboristerie, vannerie, apiculture, fabrication de cotte de mailles), des minis concerts d'instruments médiévaux (vielle, chabrette, flûte, harpe, ...) et des chants se dérouleront dans l'église.

Vous pourrez également vous exercer à l'enluminure et à la calligraphie.

Des animaux fermiers seront visibles et déambuleront dans les ruelles du village.

De nombreux bénévoles, des associations de la commune, des commerçants et hôteliers ainsi que des acteurs culturels se sont joints à Condat animations pour prêter main forte à l'organisation de cette manifestation, nous les en remercions vivement.

Nous accueillons avec grand plaisir toutes les personnes souhaitant faire part de leur idées, donner de leur énergie et de leur temps. N'hésitez pas à nous contacter au 07.85.56.50.66

Nous tiendrons le public au courant de nos prochaines rencontres sur la page facebook du village de Condat sur Vézère: <https://www.facebook.com/Village-de-Condatsur-Vézère> et sur le site de la commune : <http://www.condat-sur-vezere.fr>



CONDAT



Sur Vézère

remonte le temps

au Moyen Âge

Troubadours
Artisanat médiéval
Jeux de foire anciens
Spectacle de fauconnerie

Octroi des visiteurs :
4 € à partir de 12 ans

Dimanche 20 Août 2017

Spectacle en soirée
du Théâtre du Vertige

Banquet médiéval 18 €
Sur réservation au 05 53 50 67 69
ou au 06 08 46 74 59





La Transhumance

Dans le cadre du Pastoralisme la 3^{ème} édition consécutive du Randal sera organisée sur les communes de La Cassagne et de Ladornac, le **23 juillet 2017 à partir de 7h30**.

M. Delpech, éleveur à Proissans et propriétaire du troupeau, nous fait une fois de plus le plaisir de participer à cette manifestation qui rencontre chaque année un engouement croissant.

Le départ se fera à partir de La Cassagne.

Entre 7h30 et 8h, ceux qui le désireront pourront aller déposer leur véhicule à Ladornac et seront reconduits à La Cassagne par une navette, pour un départ dès 8h.

Au programme

8h30 : bénédiction en Occitan du troupeau par l'Abbé Deljary

8h45 : départ de la transhumance

10h00 : démonstration du troupeau et présentation des milieux naturels.

12h00 : arrivée prévue à Ladornac.

A l'arrivée, dégustation d'agneau du Périgord grillé accompagné de haricots blancs pour ceux qui auront réservé leur repas. Prévoir assiette et couverts.

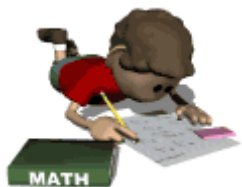
Les réservations se feront uniquement auprès du secrétariat de la Mairie de Condat-sur-Vézère et devront être accompagnées du règlement.

**10€ pour les adultes et gratuit pour les enfants jusqu'à 14ans.
Clôture des inscriptions à 500 repas.**

Nous rappelons que le Pastoralisme représente, au-delà du côté festif et convivial qu'il confère, un atout pour la lutte contre l'embroussaillage, les risques d'incendie et permet l'entretien de parcelles boisées à moindre coût pour le propriétaire.

Il contribue à la préservation de la faune sauvage tout en améliorant l'habitat du petit gibier.

Il permet aussi une valorisation économique avec l'installation d'un éleveur et donc la préservation de circuit court.



Ecole de Condât-sur-Vézère



La classe des petits et moyens de maternelle

Cette année, nous avons travaillé sur plusieurs projets en liaison avec les personnes qui participent aux temps périscolaires. Et nous tenons par ailleurs à les remercier très chaleureusement.

Projet Jeu et littérature avec une sortie sur Périgueux, projet école et cinéma avec la création de 3 films d'animations et enfin projet artistique avec l'embellissement de la cour de récréation.



D'autres sont à venir.... Rendez-vous l'année prochaine.

Bonnes vacances à tous

La classe de Grande Section - CP

Vendredi 10 mars, nous avons visité Lascaux IV. C'était trop bien ! Nous sommes allés dans le car. Quand nous sommes arrivés, nous avons attendu le guide. Il nous a fait visiter. Nous avons vu comment se passaient l'hiver, l'automne, l'été et le printemps à la préhistoire. Après nous sommes allés dans la grotte. Nous avons vu l'ancêtre des taureaux, le trou par lequel est passé Marcel Ravida. C'était super ! Quand le midi est arrivé, nous avons pris le bus. Nous sommes allés au Thot pour pique-niquer. Ensuite nous avons fait de la peinture sur les parois : de l'art pariétal. Et après nous sommes rentrés.



La classe de CE1 – CE2

ROULE MA POULE !

Le 27 Janvier Sophie DESCHAMPS est venue nous voir avec sa ferme qui se déplace : « Roule ma poule ». Elle a des animaux de la ferme : deux oies, deux chèvres, un canard, une poule et 12 poussins et deux lapins.

Les lapins angoras sont très doux, ils perdent leurs poils. On les brosse pour avoir leurs poils et carder des fils de laine. L'oie Joséphine et le jars se mettent à cacarder quand on s'approche pour prévenir d'un danger. Les oies ont des petites dents à l'intérieur de leur bec. (Téa et Quentin)



LE POMPIER ET LA GENDARME

Un pompier du Lardin, le lieutenant Grégory WOLF, adjoint au chef du centre, est venu nous rencontrer. Il nous a appris ce qu'il fallait faire avec des personnes en danger : appeler les secours 18 pour les pompiers, 15 pour le SAMU. Puis il nous a expliqué les gestes à faire quand on a quelque chose de bloqué dans l'œsophage.

Nina, une gendarme nous a rencontrés pour parler de la sécurité routière et comment circuler quand on est à pied. Elle nous a donné un livret pour réviser pour obtenir notre permis piéton. Nous avons tous réussi ! (Méline et Maëlys)

DU THÉÂTRE À L'ÉCOLE

Françoise du CHAXEL, une auteure, est venue nous rendre visite à l'école ; elle nous a expliqué comment elle a écrit « La Terre qui ne voulait plus tourner », sa rencontre avec le groupe d'enfants qui allait l'interpréter et comment elle a adapté son texte en fonction de qui ils étaient.

Puis elle nous a parlé des autres pièces qu'elle a écrites : Autrefois/Aujourd'hui/ Demain, Geb et Nout, La revanche des coquelicots, ce matin, la neige (qui se passe dans un petit village du Périgord entre Montignac et Terrasson !)



Renaud Marchall est le metteur en scène qui nous a aidés à préparer la pièce de théâtre de F. du Chaxel car nous devons participer à Tématoloupio au centre culturel de Terrasson où on a fait des représentations avec des classes d'autres écoles de Dordogne. (Emy et Aby)

UNE CORRESPONDANCE AVEC LA CALENDRETTE DE BERGERAC

Les correspondants sont des élèves de Bergerac qui apprennent le français et l'occitan dans une école spéciale : une Calendrette. Ils sont sept élèves, ils nous ont envoyé des dessins et une lettre en occitan. Arlette nous a aidé à traduire de l'occitan en français (par exemple : Dimecres → mercredi). Nous leur avons répondu en préparant des boîtes-surprises que nous avons fabriquées.



LES JARDINS ET LE POULAILLER



A la fin de l'année 2016, on a semé et planté des végétaux. Il y a huit jardins : le jardin à pizza, le jardin des oiseaux, le jardin musicien, le jardin des légumes anciens, le jardin économique en eau, le jardin artiste, le jardin parfumé qui soigne, et le jardin piquant. Il y a un espace pas comme les autres qui est le carré pour la biodiversité qu'on laisse se développer naturellement. On a installé un hôtel à insectes à l'intérieur avec des bambous, des branches, de la paille et des pots en terre, des pommes de pin, des briques et des ronces pour que les insectes puissent nicher.

Nous avons construit avec Michel, les deux Christian et Francis un poulailler. Il accueille un coq qui s'appelle Aïdan et des poules, une blanche (Belle) et une noire (Cocotte). Nous les nourrissons avec les épluchures de la cantine, un mélange de graines, des coquilles d'huitres et d'oeufs. Elles pondent chaque jour des œufs. (Marissa et Zia)

LASCAUX



Le grand-oncle de Stéphanie (qui s'occupe de la cantine), Marcel Ravidat, est un des quatre amis qui ont découvert la grotte de Lascaux. Elle nous a raconté la découverte en 1940 grâce au chien Robot qui est passé dans un trou. Lascaux II a été créée parce qu'il y avait des champignons qui recouvraient les peintures préhistoriques de la vraie grotte. Lascaux

III est une reproduction qui se promène dans le monde entier. Au mois de Décembre, Lascaux IV avait terminé sa construction et a été ouverte au public. Le vendredi 6 juin nous avons visité Lascaux IV. Au début de la



visite guidée, on a entendu le chien qui aboie et court puis Marcel qui lui court après. Le chien tombe dans un trou. Marcel part chercher une corde et entre temps il rencontre un groupe d'adolescents qui va l'accompagner pour retourner dans le trou et là ils vont découvrir une grotte avec des peintures préhistoriques. Pendant la visite libre dans l'atelier de Lascaux, on pouvait réfléchir grâce à des jeux sur des tablettes pour nous expliquer comment faisaient les hommes préhistoriques pour graver et peindre sur les murs. Au parc animalier du Thot, on peut voir des bisons, des loups, des cerfs, des chevaux de Przewalski qui sont identiques aux chevaux de la préhistoire. Ensuite, on a eu deux ateliers : la fabrication de parures préhistoriques qui permettaient de reconnaître les clans et la taille du silex.



Les T.A.P

(Temps d'activité périscolaire)

L'Aïkido est un sport qui sert à se protéger. Thierry, nous a appris à nous protéger grâce à des prises d'Aïkido.

On a peint des personnages de bandes dessinées avec Cécile pour décorer la cabine téléphonique qui deviendra la nouvelle boîte à livres.

Sandra nous a appris le nom des animaux de la ferme en occitan.

Pascal nous a appris à faire des rollers, presque tout le monde n'arrêtait pas de tomber.

Nous avons recommencé l'entretien des jardins avec Arlette, Michel, Jany, Gisèle, Francis, Stéphanie, Christelle, Claudia et Annie.

La classe de CM1 – CM2

Le fil rouge de cette scolaire 2016-2017, Alice au pays des merveilles, a permis aux élèves de CM de travailler à la fois en littérature, en Histoire des arts, en E.P.S. et en arts plastiques. Ce projet a été finalisé par la participation au festival ombres et lumières organisé par La Ligue de l'Enseignement de la Dordogne et Ciné-Passion en Périgord. Le temps d'une journée, les élèves ont pu profiter d'un spectacle vivant, Caché dans son buisson de lavande, Cyrano sentait bon la lessive, et d'un film, Les voyages de Gulliver, sur une thématique commune : l'adaptation de grands classiques de la littérature. Le spectacle était accompagné d'un bord de scène permettant aux enfants d'échanger avec la compagnie *hecho en casa*.

Billet d'humeur

La carte scolaire qui s'assure de l'équité de traitement entre toutes les écoles du département a décidé la fermeture d'une classe à Condat. Ce ne sont donc pas 4 classes qui ouvriront leur porte à la rentrée 2017 mais seulement 3. La baisse démographique a eu raison de nos effectifs avec la perte de 21 élèves en 8 ans. L'organisation pédagogique s'en trouvera modifiée, avec deux classes qui accueilleront un triple niveau. La Directrice perd également sa journée de décharge administrative. Mais surtout, nous regrettons tous le départ de Madame Cluzeau, qui part enseigner à Auriac du Périgord. Malgré tout, il faut nous rassurer, nous bénéficions encore d'un taux d'encadrement très raisonnable (de 20 à 25 élèves par classe) qui permet que cette fermeture n'ait pas d'incidence sur les apprentissages des élèves. La commune met également tout en place pour faciliter le bien être de ses écoliers, de tout le personnel qui l'encadre et est très attentive aux demandes des enseignants.

Informations diverses

IMPORTANT

En cas de perte de votre animal de compagnie, contactez la mairie puis la SPA de Périgueux, qui gère la FOURRIÈRE de votre commune.

Nous sommes perdus...



Un animal errant est conduit en fourrière.

FOURRIERE : 8 JOURS OUVRÉS

- Accueil des animaux en divagation
- Recherche des propriétaires
- Identification par puce électronique si pas identifié

RESTITUTION

Le propriétaire s'est manifesté ou nous l'avons retrouvé, l'animal lui est rendu.

REFUGE

Si l'animal n'est pas rendu au bout des 8 jours ouvrés, il est placé au refuge pour être adopté.



SPA  **Marsac Périgueux**
SPA de Périgueux et de la Dordogne

1 route de Bordeaux
24430 MARSAC SUR LISLE
05/53/04/16/54 ou 07/68/60/30/45
entre 14H et 18H
contacter@spa-perigueux.org



Association « La Colynoise »

L'association « La Colynoise » a le plaisir de vous proposer en partenariat avec la Commune de Condat-sur-Vézère un atelier d'initiation à l'héraldique et à l'art du blason par module de deux heures, le mercredi soir de 18 heures à 20 heures au mois de septembre ou octobre par exemple (à définir suivant vos disponibilités lors de l'inscription). Un support papier vous sera remis pour faciliter la compréhension d'une matière assez hermétique. Après avoir retracé les origines de l'héraldique au haut Moyen-Age, qui seules en expliquent les structures, le stage détaillera les règles qui permettent l'interprétation des blasons et la terminologie qui l'accompagne. Enfin, des exercices de composition et de lecture des blasons clôtureront cet atelier.

Les inscriptions sont enregistrées à la Mairie de Coly les lundis et jeudis toute la journée ainsi que le mercredi matin au 05.53.51.66.85.

Vous pouvez également vous inscrire auprès de la Mairie de Condat-sur-Vézère.